



**Quinzième (15<sup>e</sup>) Assemblée générale annuelle  
de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick  
Tenue à Edmundston, le 28 mai 2017**

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est déclarée ouverte à 9 h.

### 2. Vérification du droit de présence

La présence des membres votants est vérifiée. Ils reçoivent leur bulletin de vote et la version imprimée de la documentation que tous les conseillers et conseillères d'éducation ont reçue avant l'assemblée générale annuelle dans les délais prescrits par le Règlement général de la FCÉNB.

Sont présents :		
CÉD Nord-Est	CÉD Nord-Ouest	CÉD Sud
Marcel Basque (V) Richard Gallant (V) Rémi Hébert Nathalie Mallais-Comeau (V) Marie-France Maltais Mario Pelletier (V) Gérard Robichaud (V)	Mily Caron Francine Cyr (V) Claudette Kavanaugh (V) Hélène Laplante (V) Richard Landry (V) Robert Levesque (V)	Réal Allain (V) France Bourque (V) Gilles Cormier (V) Michel Collette (V) Paul Demers Roger Martin (V)
Sont également présents Ali Chaisson Nelson Cyr Chantal Ouellette Maurice Picard André Robichaud		

### 3. Élection d'une présidence d'assemblée

AGA 2017/1

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on nomme Maurice Picard comme président d'assemblée.

ADOPTÉ

### 4. Élection d'une secrétaire d'assemblée

AGA 2017/2

Il est dûment proposé et appuyé

Que Chantal Ouellette soit élue secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 5. Adoption de l'ordre du jour

AGA 2017/3

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

## 6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 octobre 2016

AGA 2017/4

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la 14<sup>e</sup> assemblée générale annuelle soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 7. Affaires découlant du procès-verbal

Il n'y a pas de question ou de commentaire sur les affaires découlant du procès-verbal.

AGA 2017/5

Il est dûment proposé et appuyé

Que le rapport des affaires découlant du procès-verbal de la 14<sup>e</sup> assemblée générale annuelle soit déposé.

ADOPTÉ

## 8. Rapport annuel du conseil d'administration

### 8.1. Rapport de la présidence

Le président de la FCÉNB présente son rapport.

AGA 2017/6

Il est dûment proposé et appuyé

Que le rapport de la présidence soit déposé.

ADOPTÉ

### 8.2. Rapport des représentants des réseaux

#### 8.2.1. Rapport du Réseau des ayants droit

Le représentant de la FCÉNB au Réseau des ayants droit présente son rapport.

AGA 2017/7

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter le rapport du Réseau des ayants droit

ADOPTÉ

#### 8.2.2. Rapport du représentant de la FNCSF

Le représentant de la FCÉNB à la FNCSF présente son rapport et ajoute que le travail au sujet du PLOÉ se poursuit et que le prochain dossier de la FNCSF sera le recensement. Il invite les participants au congrès de la FNCSF qui se tiendra du 19 au 21 octobre à Ottawa.

AGA 2017/8

Il est dûment proposé et appuyé

Que le rapport du représentant de la FNCSF soit déposé.

ADOPTÉ

### **8.2.3. Rapport de la Table de concertation Arts et Culture en éducation**

AGA 2017/9

Il est dûment proposé et appuyé

Que le rapport de la Table de concertation Arts et Culture en éducation soit déposé.

ADOPTÉ

## **8.3. Rapport financier annuel**

### **8.3.1. Rapport des vérificateurs**

Gérard Robichaud fait la lecture du rapport des syndics. Il tient à féliciter la trésorière Francine Cyr.

AGA 2017/10

Il est dûment proposé et appuyé

D'accepter le rapport des vérificateurs.

ADOPTÉ

### **8.3.2. Présentation des états financiers de la FCÉNB**

La trésorière présente les états financiers de la FCÉNB.

AGA 2017/11

Il est dûment proposé et appuyé

D'accepter le rapport sur l'état financier.

ADOPTÉ

### **8.3.3. Présentation des dépenses passées au budget organisme 2049**

La responsable administrative des CÉD présente les dépenses passées au budget de l'organisme 2049. Des questions sont posées sur le déficit. Il est confirmé que le MEDPE absorbera ce déficit.

Dans les discussions il est mentionné qu'il serait approprié qu'à l'avenir un dossier prioritaire délégué soit accompagné de prévisions budgétaires.

AGA 2017/12

Il est dûment proposé et appuyé

D'accepter le rapport financier des dépenses passées au budget de l'organisme 2049.

ADOPTÉ

## **8.4. Résolutions adoptées par le CA en 2016-2017**

Il n'y a aucun commentaire ou question sur les résolutions adoptées par le conseil d'administration en 2016-2017.

AGA 2017/13

Il est dûment proposé et appuyé

De ratifier les résolutions adoptées par le conseil d'administration en 2016-2017.

ADOPTÉ

### **8.5. Planification stratégique de la FCÉNB**

Le conseil d'administration présente les activités et les résultats qu'ils ont obtenus en lien avec la planification stratégique de la FCÉNB.

Les discussions ont porté sur

Les stratégies pour Élections 2020 par rapport à la réalité des élections dans les DSL

Le dossier de valorisation du rôle de conseiller

- volet de la rémunération : plafond du nombre de réunion étant rémunéré.
- Volet de la valorisation du rôle : Plus de présence médiatique sur ce que les conseillers font.

AGA 2017/14

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter les actions faites en lien avec la planification stratégique en 2016-2017.

ADOPTÉ

## **9. Prévisions budgétaires**

### **9.1. Prévisions budgétaires 2017-2018 – FCÉNB**

La trésorière présente les prévisions budgétaires de la FCÉNB en 2017-2018.

L'assemblée applaudit l'annonce de l'entente de commandite du Prix

Reconnaissance par Uni.

AGA 2017/15

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter les prévisions budgétaires 2017-2018 de la FCÉNB.

ADOPTÉ

### **9.2. Prévisions budgétaires 2017-2018 - organisme 2049**

AGA 2017/16

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter les prévisions budgétaires 2017-2018 de l'organisme 2049 telles que présentées.

ADOPTÉ

#### **9.2.1. Cotisations à la FNCSF**

La FCÉNB demande aux CÉD de payer la moitié des frais de cotisations à la FNCSF en 2017-2018 pour lui permettre d'entamer d'autres activités en lien avec les priorités qui lui sont déléguées par les CÉD.

Les discussions démontrent que cette question doit être posée aux CÉD qui devront se prononcer sur celle-ci.



AGA 2017/17

Attendu que :

- La cotisation annuelle totale des 3 CÉD à la FNCSF est de 24 690\$ en 2017-2018 et que les prévisions budgétaires de l'organisme 2049 prévoient un paiement de 12 360\$

Il est dûment proposé et appuyé que la cotisation à la FNCSF soit adoptée telle que proposée dans les prévisions budgétaires 2017-2018 de l'organisme 2049.

ADOPTÉ

## 10. Résolutions

### 10.1. Proposition d'amendement du Règlement général

AGA 2017/18

Il est dûment proposé et appuyer que

Une présidence de CÉD ne peut pas siéger au conseil d'administration de la FCÉNB.

ADOPTÉ

2 votes CONTRE

### 10.2. Dossiers prioritaires de la FCÉNB en 2017-2018

Les dossiers prioritaires proposés par le conseil d'administration en 2017-2018 sont :

Modification de la Loi sur l'éducation

Modification de la Loi sur les services à la petite enfance

Inscription des ayants droit dans les classes d'immersion

Intégration des nouveaux arrivants dans les écoles francophones

Intégration des élèves des Premières Nations dans les écoles francophones

Code d'éthique des conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick

Valorisation du rôle de conseiller d'éducation

Mise en œuvre de la PALC et du plan d'action de la FCÉNB

AGA 2017/19

Il est dûment proposé et appuyé

De prioriser 3 dossiers des 8 priorités proposées par le conseil d'administration.

Amendement :

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une 9<sup>e</sup> priorité au sujet de l'inclusion des terrains de jeux dans les devis pédagogiques soit ajoutée.

La discussion démontre que :

- Les terrains de jeux font partie de la littératie physique et qu'il serait important de se pencher sur ce qui est approprié d'avoir dans un terrain de jeux pour répondre aux besoins de littératie physique;
- Il serait approprié de faire des partenariats avec les municipalités et les CPAÉ pour maximiser l'utilisation des argents disponibles pour un terrain de jeux pour les jeunes d'une communauté;
- Une étude sur les terrains de jeux devrait être entreprise, ce qui mettrait cette priorité dans l'axe stratégique *Formation et recherche* de la planification stratégique, dans une rubrique *Santé et mieux-être*;
- Il serait important qu'il y ait une stratégie provinciale pour les terrains de jeux;



- La FCÉNB n'ayant jamais été impliquée dans les devis pédagogiques et dans les infrastructures et il serait judicieux que les CÉD se concertent sur cette question pour pouvoir faire avancer cette question plus rapidement puisque ce sont eux qui s'occupent des infrastructures des districts scolaires;

L'amendement est REJETÉ

Attendu que :

Les 3 dossiers qui seront priorisés en 2017-2018 seront :

Modification de la Loi sur l'éducation,

Rémunération,

Code d'éthique des conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick;

ADOPTÉ

AGA 2017/20

Il est dûment proposé et appuyé

La FCÉNB supporte le dossier de l'inclusion des terrains de jeux dans les devis pédagogiques

ADOPTÉ

### **10.3. Nomination des membres du CA 2017-2018**

AGA 2017/21

Il est dûment proposé et appuyé

Que les personnes suivantes soient nommées membres du CA 2017-2018 :

CÉD Nord-Est : Marcel Basque, Richard Gallant, Mario Pelletier

CÉD Nord-Ouest : Francine Cyr, Hélène Laplante, Robert Levesque

CÉD Sud : Réal Allain, Roger Martin, Willy Wilondja

ADOPTÉ

### **10.4. Nomination des vérificateurs pour l'année 2017-2018**

AGA 2017/22

Il est dûment proposé et appuyé

Que Roger Martin et Gérard Robichaud soient nommés vérificateurs pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉ

### **10.5. Hôte du prochain congrès annuel**

AGA 2017/23

Il est dûment proposé et appuyé

que le CÉD Nord-Est soit hôte du prochain congrès annuel.

ADOPTÉ

## **11. Élection de la présidence de la FCÉNB**

Des remerciements sont offerts à Willy Wilondja pour sa vision et son travail, en tant que président de la FCÉNB en 2016-2017.

Willy Wilondja est nommé et élu par acclamation comme président en 2017-2018.



## **12. Levée de l'assemblée**

Des remerciements sont offerts

- au CÉD Nord-Ouest pour leur accueil et leur organisation du congrès 2017;
- à la FCÉNB et aux membres du CA pour leur travail;
- à la présidence de l'assemblée.

La séance est levée à 11 h 35.

---

Willy Wilondja, président

---

Chantal Ouellette, secrétaire